

Revue de presse de novembre 2023

Table des matières

Afrique	1
Libye	1
Maroc/Allemagne.....	2
Égypte	2
Niger	2
Sénégal	3
Europe	3
Pays non-membres de l'Union européenne	3
Royaume Uni	3
Pays membres de l'Union européenne	4
Union européenne (UE).....	4
Autriche	4
Finlande	4
Grèce	5
Hongrie	5
Italie	6
Italie - Albanie.....	6
Malte	7
Suède	7
Slovaquie	7

Afrique

Libye

- **Info Migrants**, « [De nouvelles vidéos de migrants torturés en Libye publiées sur les réseaux sociaux](#) », le 8 novembre 2023

De nouvelles vidéos attestent des tortures subies par les exilé·e·s sur le territoire libyen. Publiées par l'association *Refugees in Libya*, ces images montrent des personnes en exil torturées par des milices libyennes. Ils et elles seraient détenu·e·s dans des prisons non officielles gérées par des milices, dans la ville de Bani Walid.

Les conditions inhumaines et la violence de masse envers les exilé·e·s en Libye se poursuivent. Travail forcé, détention arbitraire à grande échelle dans des conditions extrêmes, viols endémiques, trafic d'êtres humains, violences de masses des exilé·e·s sont documentés et dénoncés depuis 2014. Dans sa logique de contention des migrations, l'UE finance les garde-côtes libyens (opération Seahorse 2017) pour externaliser le contrôle de ses frontières. La coopération UE-Libye [par le biais des arrangements entre l'Italie et la Libye](#) est responsable de la systématisation de ces violences depuis plus de 10 ans. Les aides financières, matérielles et techniques de l'Italie et de l'UE (Traité d'amitié Italie/Libye 2008; [Protocole d'entente](#) 2017 renouvelé en 2020 pour 3 ans ; [accords de coopération](#) Italie/Libye 2023) sont dénoncées par le Conseil des droits humains des Nations Unies du fait des liens avérés entre les garde-côtes libyens et les milices libyennes¹.

¹Human Rights Council, [Libya: Urgent action needed to remedy deteriorating human rights situation, UN Fact-](#)

[Finding Mission warns in final report](#), mars 2023

Maroc/Allemagne

- Libération maroc, « [Quelque 900 migrants irréguliers marocains s’apprêteraient à regagner le pays](#) », le 10 novembre 2023

À la suite d'une rencontre entre le gouvernement allemand et le gouvernement marocain, les autorités allemandes auraient obtenu des laissez-passer consulaires pour l'expulsion de près d'un millier de personnes reconnues comme marocaines par les autorités des deux pays. Cela a aussi mené à une déclaration d'intention commune visant à renforcer la coopération « *dans les domaines de la sécurité, de la migration, de la protection civile et de la lutte contre les différentes formes de crime transfrontalier.* »

Le syndicat marocain Organisation démocratique du travail (ODT) dénonce des expulsions collectives. Il préconise les programmes de « retour volontaire assisté ». Cependant, ces « retours volontaires » qui interviennent dans le cadre d'une procédure d'expulsion sont donc en réalité contraignants.

Égypte

- Orient XXI, [Accord migratoire avec l'Égypte. Des navires français en eaux troubles](#), 21 novembre 2023

Dans le cadre de l'accord entre l'Union européenne (UE) et l'Égypte (octobre 2022), les entreprises françaises Civipol, Défense Conseil International et Couach vont fournir à la marine du Caire trois navires et formeront les équipages aux outils de surveillance des frontières. L'Égypte, pays de blocage dans la politique d'externalisation des politiques migratoires européennes, bénéficie d'un soutien matériel et financier accru de l'UE². Cet accord permet le financement par l'UE des garde-côtes égyptiens et des autorités égyptiennes – à hauteur de 23 millions € – pour contrôler les frontières et appliquer la politique de contention européenne. [Statewatch](#) a également révélé que la Commission européenne souhaite établir un nouveau partenariat opérationnel avec l'Égypte poursuivant l'externalisation du contrôle des frontières européennes. Le [document annexe de la Commission européenne](#) indique que ce partenariat devrait inclure « *des équipes opérationnelles conjointes avec les procureurs et les autorités chargées de l'application de la loi des États membres et des partenaires* », ainsi que le soutien d'Europol et Eurojust.

Niger

- Le mondafrique, « [Le Niger répond à Bruxelles en abrogeant la loi anti-migratoire](#) », le 25 novembre 2023

Le Niger a abrogé la loi relative au « trafic illicite des migrants » de 2015 (2015-36) criminalisant le transport et l'hébergement des personnes en migration avec pour conséquences : « *refoulements aux frontières, interpellations de chauffeurs, inculpations de « passeurs », démantèlement des « ghettos » où sont hébergées les personnes en transit* »³. Cette loi multipliait également les entraves administratives en contradiction avec les règles de libre circulation au sein de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et multipliait les risques et les décès sur la route migratoire.

Depuis 2012, et surtout à partir de 2015, le Niger est au cœur des stratégies d'externalisation de l'UE: renforcement des contrôles, criminalisation des migrations et de leur facilitation ainsi que développement des politiques de renvois et de retours dits « volontaires ». Cette loi, promulguée sous les pressions de l'UE et rédigée avec l'appui technique des Nations Unies, participait à cette

²Entre 2016 et 2020, six projets liés aux questions migratoires en partenariat avec un bailleur européen (Projet PRIME, 09/02/2016, financé par le Royaume-Uni ; “Joint Initiative to Establish an Observatory on Human Mobility”, 14/12/2017, en partenariat avec l'Institut Européen à Florence ; projet PROTECT II, 11/12/2019, financé par les Pays-Bas à hauteur de 11M d'€; projet THAMM, 19/10/2020, financé par l'Allemagne à hauteur de 30M d'euros ; projet SPHÈRE, 01/11/2020, financé par le Danemark).

³Migreurop, [Niger : ingérence et néocolonialisme, au nom du Développement](#), octobre 2017

stratégie anti-migratoire⁴ faisant du Niger l'un des laboratoires d'externalisation du contrôle migratoire de l'UE au travers notamment de dispositifs sécuritaires, de développement ou dits de protection⁵.

Sénégal

- Jeune Afrique, « [Macky Sall veut « neutraliser » les départs de migrants depuis le Sénégal - Jeune Afrique](#) », le 9 novembre 2023

Le président sénégalais demande la mise en place de mesures sécuritaires, économiques et financières d'urgence au Conseil des ministres concernant les migrations. Selon le communiqué, les ministres de l'Intérieur, des armées, de la Jeunesse et de la Pêche devraient être associés dans l'élaboration et la mise en place de ces mesures.

Faire de la « question migratoire » un thème central de la campagne en cours pour l'élection présidentielle de février 2024, semble être en lien avec les pressions européennes.

En 2016, le Sénégal est désigné comme l'un des principaux partenaires de l'UE dans le cadre du contrôle des migrations africaines⁶. L'UE participe et finance une approche sécuritaire, renforçant le contrôle aux frontières intérieures – notamment au travers d'antennes régionales de la Division nationale de lutte contre le trafic de migrants (DNLT) financées par l'UE – et le contrôle des routes migratoires maritimes. Depuis l'été 2022, l'UE a entamé des négociations avec le Sénégal pour établir un accord de statut avec l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex⁷.

Europe

Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume Uni

- The conversation, « [Supreme Court rules Rwanda plan unlawful: a legal expert explains the judgment, and what happens next](#) », le 15 novembre 2023

La Cour suprême du Royaume-Uni a jugé illégal l'arrangement entre le Royaume-Uni et le Rwanda en date de 2022. Le Royaume-Uni souhaitait envoyer au Rwanda les demandeur·euse·s d'asile entré·e·s sur le sol britannique par des postes frontières non habilités. Il appartenait aux autorités rwandaises d'accorder ou non une protection au titre de l'asile sur leur territoire. L'arrêt de la Cour suprême se concentre sur le principe juridique du non-refoulement et détermine, à cet égard, que le Rwanda n'est pas un « pays tiers sûr ». L'arrêt ne commente pas l'externalisation des procédures d'asile en général. Ainsi, en théorie, le gouvernement britannique pourrait reproduire ce type d'arrangement dans d'autres pays pour autant qu'ils soient considérés comme « sûrs » pour les demandeur·euse·s d'asile.

⁴Boyer, Florence, et Harouna Mounkaila. « 12. Européanisation des politiques migratoires au Sahel. Le Niger dans l'imbricatio sécuritaire », Emmanuel Grégoire éd., *L'État réhabilité en Afrique. Réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale*. Karthala, 2018, pp. 267-285.

⁵Boyer, Florence. « Sécurité, développement, protection. Le triptyque de l'externalisation des politiques migratoires au Niger », *Hérodote*, vol. 172, no. 1, 2019, pp. 171-191.

⁶Le Monde, [Comment l'Europe sous-traite à l'Afrique le contrôle des migrations \(1/4\) : « Frontex menace la dignité humaine et l'identité africaine »](#), le 6 septembre 2023

⁷[Le rapport de Cornelia Ernst](#) (membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures) critique les conséquences de l'externalisation des politiques migratoires européennes sur les droits humains.

Pays membres de l'Union européenne

Union européenne (UE)

- Statewatch, "[EU mulls intelligence-gathering obligations for search and rescue operations](#)", le 2 novembre 2023

[Un projet de la Commission européenne](#) souhaite imposer des exigences en matière de collecte de données et de renseignements à tous les navires qui participent à des opérations de recherche et de sauvetage (SAR) en mer. Les propositions sont une nouvelle tentative de subordonner le sauvetage en mer aux objectifs de l'UE en matière de contrôle et de surveillance des frontières et des exilé·e·s.

- [Le Courrier des Balkans](#), « [UE/Balkans : les exilés, les démagogues sécuritaires et la fin de l'espace Schengen](#) », le 6 novembre 2023

L'article souligne l'usage d'une rhétorique sur la « *menace migratoire* » dans la période électorale européenne (juin 2024) pour une dizaine des pays ayant rétabli le contrôle aux frontières. La remise en cause du principe de libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen témoigne de la montée de la perspective sécuritaire des migrations par les États de l'UE, largement encouragée par celle-ci.

Depuis 2015, plusieurs [États de l'Union européenne \(UE\) ont rétabli le contrôle aux frontières intérieures](#), remettant en cause le principe de libre circulation au sein de l'espace Schengen. Les gouvernements invoquent une prétendue « *crise migratoire* » et/ou la « *menace terroriste* ». Ce rétablissement permet de légaliser et de normaliser les pratiques de contrôles systématiques aux frontières. De plus, dans les nombreux cas de refoulement aux frontières, le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures pourrait permettre une systématisation de ces pratiques.

Autriche

- [The Guardian](#), "[Austria to work with UK on Rwanda-style plan for asylum seekers](#)", 2 novembre 2023

Le gouvernement autrichien a signé un arrangement sur « la migration et la sécurité » avec le gouvernement britannique. L'Autriche souhaite adopter une stratégie inspirée de l'arrangement entre le Royaume-Uni et le Rwanda, alors que la Cour suprême du Royaume-Uni a pourtant jugé illégal cet arrangement entre le Royaume-Uni et le Rwanda de 2022. L'Autriche et le Royaume-Uni collaboreront dans la mise en œuvre d'un système dans lequel les demandeurs d'asile en Autriche seront expulsés vers un pays du Sud dans l'attente du traitement de leur demande d'asile. Comme le [Danemark en juin 2023](#), le gouvernement autrichien souhaite externaliser le traitement des demandes d'asile hors de l'UE.

Finlande

- [Info Migrants](#), « [Des gardes de l'agence européenne Frontex vont être déployés à la frontière entre la Finlande et la Russie](#) », le 24 novembre 2023
- [Info Migrants](#), « [La Finlande ferme la totalité de sa frontière avec la Russie](#) », le 28 novembre 2023

L'agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières Frontex va déployer 50 agent·e·s à la frontière entre la Finlande et la Russie. Ce mois-ci, la Finlande a progressivement fermé ces neuf postes-frontières avec la Russie en déclarant dans [un communiqué](#) que les autorités russes et « d'autres acteurs » - sans préciser lesquels - jouent un rôle de facilitateur des migrations vers la Finlande. Les autorités finlandaises accusent la Russie d'orchestrer une « crise migratoire », « crise » toute relative puisque les autorités finlandaises recensent depuis début août 2024, « 700 personnes

ayant une nationalité d'un pays non-membre de l'UE à être arrivées en Finlande sans documents de voyage ». Le directeur général de Frontex [déclare](#) un soutien matériel aux « défis hybrides » auxquels feraient face la Finlande. L'utilisation d'une prétendue « crise migratoire » orchestrée par la Russie contre la Finlande et l'UE justifie la fermeture des frontières et le renforcement des contrôles. Le 20 novembre 2023, [le dernier poste frontière ouvert se situait en Laponie finlandaise, au Nord de la Finlande](#), une zone difficile d'accès. Le 28 novembre 2023, celui-ci a été fermé, ne laissant aucune possibilité d'entrée dite « régulière » à la frontière finno-russe. Peu de cas est fait aux exilé-e-s dont la mobilité est ainsi entravée.

Grèce

- Al Jazeera, "[At EU borders, refugees report invasive genital searches during pushbacks](#)", le 3 novembre 2023
- Médiapart, "[Des fouilles corporelles « sexualisées » frappent les migrants aux frontières de l'Europe](#) », le 3 novembre 2023

Une enquête journalistique de Sandra Abdelbaki, Benjamin Hindrichs et Helena Rodriguez Gómez révèle des violences sexuelles commises par des garde-côtes grecs sur les exilé-e-s. Des fouilles à nu en public, par des agents masculins et des attouchements sexuels sont dénoncés. Les témoignages des représentant-e-s d'association de défense des droits des exilé-e-s et les rapports des associations soulignent la forme généralisée de ces violences aux frontières⁸. L'UE alloue des moyens humains, financiers et techniques considérables aux autorités grecques (collaboration avec Frontex dans le cadre du « National Integrated Maritime Surveillance System » en 2019 avec un budget de plus de 50 millions d'euros), en ayant connaissance/en toute conscience de ces pratiques.

Des rapports internes⁹ de l'officier en charge des droits fondamentaux de Frontex contiennent des allégations et des descriptions de mises à nu forcées à la frontière de l'Évros par des autorités grecques. Ces fouilles corporelles et génitales violent l'interdiction de « torture, des traitements dégradants ou inhumains » de la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention des Nations unies contre la torture. Elles s'inscrivent dans une généralisation de la violation des droits, comme en témoigne la normalisation des refoulements en Europe et au-delà.

Hongrie

- Rfi, "[La Hongrie compte envoyer des militaires au Tchad pour lutter contre « les migrations »](#)», le 19 novembre 2023

Le gouvernement de Hongrie a annoncé déployer d'ici mars 2024, des militaires au Tchad afin « d'assister économiquement le pays, freiner l'immigration illégale et de l'aider à lutter contre le terrorisme » selon le ministre de la Défense. Cette opération militaire anti-migratoire est en lien avec le programme *Hungary helps*, lancé en 2019 qui permet de renforcer le contrôle des frontières dans différents pays africains (Kenya, Mozambique, Éthiopie). Dans le cadre de cette nouvelle opération, le gouvernement hongrois souhaite implanter un centre permanent « d'aide humanitaire et économique » dans une logique de contention des migrations.

⁸ European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment, [32nd GENERAL REPORT OF THE CPT](#), 2022

Border Violence Monitoring Network, [ANNUAL TORTURE REPORT 2020](#)

Médecins sans frontières, "[In plain sight. The Human Cost of Migration Policies and Violent Practices at Greek Sea Borders](#)", novembre 2023

⁹ « rapport d'incident grave » (SIR), [numéro 10142/2018](#), daté du 18 novembre 2018

Italie

- Infomigrants, « [Italie : relaxe définitive de l'équipage de l'Open Arms, après cinq ans de procédures](#) », le 23 novembre 2023

Après cinq ans de procédures, la Cour d'appel de Catane a relaxé le capitaine et une cheffe de mission de l'ONG espagnole Open Arms poursuivis pour « *promotion de l'immigration clandestine* » et « *violences privées contre le ministère de l'Intérieur* ». La Cour a jugé irrecevable le recours du Parquet contre le non-lieu prononcé en 2020 par le tribunal de Raguse. Ils et elles encouraient jusqu'à 12 ans de prison et des centaines de milliers d'euros d'amende à la suite d'une opération de sauvetage, le 15 mars 2018, lors de laquelle l'ONG avait secouru plus de 218 personnes dans les eaux internationales entre la Libye et l'Italie. Les garde-côtes libyens avaient menacé l'équipage, demandant le transfert des personnes secourues.

Le harcèlement juridique des ONG de sauvetage et la criminalisation de celles-ci violent les conventions internationales et le droit de la mer. Entre 2018 et juin 2020, 50 procédures administratives ont été lancées à l'encontre des équipages des navires privés de sauvetage, des organisations, ou des navires eux-mêmes au sein des pays membres de l'UE¹⁰. Une criminalisation qui s'est renforcée en Italie avec le décret de janvier 2023 qui oblige les ONG à diriger leur navire de sauvetage, dès la fin d'une opération, vers le port qui leur est désigné par les autorités italiennes. Depuis début 2023, il y a eu douze immobilisations de bateaux civils de sauvetage¹¹.

Italie - Albanie

- Euractiv, « [Accord migratoire Italie-Albanie : l'ONU appelle au respect du droit international](#) », le 8 novembre 2023
- DW, « [Italy to send migrants to reception centers in Albania](#) », le 7 novembre 2023

L'Italie a conclu un protocole d'entente avec l'Albanie, pays non-membre de l'Union européenne, le 6 novembre 2023 qui permet a priori d'externaliser la demande d'asile et l'enfermement des personnes en procédure d'expulsion. Ce protocole permet la construction de deux camps sous juridiction italienne (du fait d'un statut d'extraterritorialité) financés par l'Italie sur le territoire albanais. Un des camps sera destiné à l'examen des procédures accélérées d'asile des migrant-e-s secouru-e-s en mer ; l'autre à l'enfermement des personnes s'étant vu notifier une mesure d'expulsion. La surveillance des camps sera effectuée en collaboration avec les autorités de police albanaises.

Le gouvernement italien participe ainsi à l'externalisation des politiques migratoires, dans des camps où les mauvais traitements semblent être devenus la norme¹². En contrepartie de pressions financières, l'arrangement s'inscrit dans une stratégie d'adhésion à l'UE. L'Albanie est candidate à l'adhésion de l'UE depuis 2014. L'accord pour l'ouverture des négociations d'adhésion est en cours depuis mars 2020. Véritable chantage anti-migratoire pour l'adhésion, l'Albanie est au cœur du dispositif d'externalisation du contrôle des frontières européennes (2009, accord avec Frontex ; 2018, accord de statut avec Frontex ; 2019, plan et déploiement opérationnel de Frontex ; 2019, accord de travail avec Europol ; 2021, déploiement d'un officier de liaison Frontex en Albanie).

¹⁰Statewatch, [Mediterranean: Nine new legal proceedings against civil search and rescue ships since June 2020](#)

¹¹France Info, « [L'Ocean Viking sanctionné par l'Italie : "On marche sur la tête", s'insurge une responsable de SOS Méditerranée](#) », le 17 novembre 2023

¹²Migreurop, « [Exils sans fin - Chantages anti-migratoires le long de la route des Balkans](#) », 2021

Malte

- InfoMigrants, « [Malte : accusés de "terrorisme" par le procureur général, les trois migrants d'El Hiblu risquent la prison à vie](#) », le 30 novembre 2023

Le procureur général de Malte a choisi d'inculper pour terrorisme trois exilés de l'affaire El Hiblu, initiée en 2019. Les trois exilés sont accusés par les autorités d'avoir détourné le pétrolier El Hiblu qui avait secouru en mer, en mars 2019, 108 personnes exilées (dont eux-mêmes). Le navire avait reçu l'ordre d'amarrer dans un port libyen. Cependant, l'équipage et les personnes secourues se sont rendu·e·s dans un port maltais. Les militaires maltais ont arrêté les trois jeunes exilés, dont deux mineurs, pour détournement, terrorisme et prise du navire par la force. Cette affaire démontre le détournement de la législation anti-terrorisme pour criminaliser et punir lourdement les personnes exilées. En l'espèce, ces 3 personnes ayant secouru une centaine de personnes risquent la prison à vie.

Suède

- Le Monde, « [Un mode de vie « honorable », condition très controversée pour rester en Suède](#) », le 21 novembre 2023

La coalition suédoise de droite et d'extrême droite a demandé l'examen de la législation européenne afin de voir s'il est possible d'invoquer des motifs spécifiques pour révoquer les permis de séjour des personnes étrangères. Un ancien magistrat a été désigné pour évaluer la conformité du projet d'expulser des citoyen·ne·s étranger·ère·s en raison d'une prétendue « mauvaise conduite » avec la législation européenne. La ministre chargée de l'Égalité des genres a donné des exemples de « manquements dans le mode de vie ». Elle énonce « *la fraude aux prestations sociales, l'endettement, la toxicomanie, « les moyens de vivre illégaux », ou encore l'association avec des groupes criminels et des groupes extrémistes menaçant les valeurs suédoises fondamentales* ». Le discours énoncé par la ministre participe à créer un climat hostile et xénophobe et renforce la discrimination à l'égard des personnes étrangère. Le projet renforcerait le pouvoir discrétionnaire des autorités et intensifierait un arsenal répressif et punitif. La coalition propose en l'espèce une législation pour les personnes étrangères les criminalisant et niant leur droit davantage.

Slovaquie

- Euractiv, « [La Slovaquie veut relancer le groupe de Visegrad pour une meilleure coordination sur l'immigration et le budget de l'UE](#) », le 7 novembre 2023

Le ministre slovaque des Affaires étrangères a déclaré vouloir relancer le groupe dit de Visegrad, composé de la Hongrie, de la Pologne, de la République tchèque et de la Slovaquie. Selon ces déclarations, le groupe devrait entamer des discussions autour du Pacte sur la migration et l'asile présenté en 2020, le budget de l'UE 2021-2027 et le cadre financier pluriannuel (CFP). Le groupe de Visegrad est une coopération régionale informelle créée dans les années 1990. Les pays de ce groupe coopèrent pour le contrôle des frontières (envoi d'officiers de police aux frontières hongroises, mise en œuvre d'exercices de coopération militaro-policière aux frontières entre ces différents États en collaboration avec l'Albanie ...)¹³. L'UE, au travers du cadre financier pluriannuel (CFP) et de la promotion du nouveau Pacte, participe à cette coopération pour le renforcement du contrôle ultrasécuritaire des frontières européennes.

¹³ Migreurop, [Fiche pays Hongrie](#), 2018